

# Avis

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **40 (1911)**

Heft 12

PDF erstellt am: **20.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

manière de faire à l'égard des maîtres, ses idées nébuleuses et utopiques, son mépris dédaigneux de tout ce qui a été fait avant lui, son incurie pour tout ce qui touche et intéresse les écoles, etc. Ce conflit fait grand bruit dans la partie allemande du canton de Berne.

**Genève.** — *Hygiène scolaire.* — Le comité central de la Société suisse pour l'Hygiène scolaire s'est réuni dernièrement à Genève pour liquider diverses affaires administratives. La prochaine assemblée aura lieu à Winterthour avec un seul objet à l'ordre du jour : Tribunaux pour enfants. Après l'assemblée du comité a eu lieu la deuxième assemblée générale. M. Zollinger, de Zurich, a présenté un rapport sur la question des *Concierges scolaires*. Les conclusions de ce rapport ont été adoptées. MM. Streit, Berne et Bastian, Genève, ont traité la question de « L'Hygiène, de la jeunesse au point de vue de la loi des fabriques ».

**Tessin.** — Cinq professeurs du gymnase et du lycée cantonal de Lugano sont démissionnaires en ce moment. La crise est provoquée, paraît-il, par l'insuffisance des traitements.

**Allemagne.** — Les universités d'Allemagne sont au nombre de 18, chiffre relativement faible, car, comparativement à la Suisse, l'Allemagne devrait compter 140 universités. Il est vrai que celle de Berlin se vante d'avoir 9,000 étudiants, celle de Leipzig 6,000 et celle de Munich 5,000.

**Japon.** — Ce pays compte actuellement 125,000 instituteurs et 5,600,000 élèves. L'école y est obligatoire.

**Chine.** — Le ministre de l'instruction publique de Chine a publié une ordonnance prescrivant dans les écoles primaires et secondaires l'enseignement de la gymnastique et du tir. Les écoles devront être pourvues de fusils légers dont le maniement sera enseigné par des instructeurs militaires.

---

— ❁ —

## AVIS

---

Monsieur le curé de Matran nous prie de faire remarquer aux instituteurs et aux institutrices que les deux opuscules (*Ravages de la Boisson et Devoirs des enfants*) qu'ils sont priés d'expliquer aux élèves et de faire pénétrer dans les familles, se vendent 25 centimes les deux réunis et que les commandes doivent être adressées à l'Imprimerie Saint-Paul, à Pérolles, Fribourg.

